

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services  
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage  
tenue le mercredi 18 octobre 2023 à 19h par TEAMS**

Présences : Mesdames Marie-Andrée Létourneau, Isabelle Doré, Isabelle Asselin, Marie-Ève Normand, Nancy Chamberland, Nathalie Tremblay, Marilyne Bourgelas, Johannic Gauthier, Jessie Morin, Marie-Josée Latouche, Peggy Roy, Nancy Guillemette, Lédiane Métyer, Isabelle Lacombe.

Invités : Aucun

Absences :

**1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Marie-Andrée Létourneau souhaite la bienvenue aux membres du comité pour la première rencontre de l'année scolaire 2023-2024.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Asselin propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Latouche.

Adopté.

**3. PRÉSENTATION DES MEMBRES**

Un rapide tour de table est effectué pour que chaque membre se présente brièvement.

**4. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Quorum atteint pour la présente rencontre.

Adopté.

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public, aucune question.

**6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES MEMBRES PARENTS DU COMITÉ;**

Madame Létourneau présente le document à l'écran et nous survolons partiellement les éléments suivants :

- Rappel des mandats du comité 1.8
- Rappel composition des membres du Comité
- Rappel du rôle des différents membres
- Rappel sur les absences des membres à plus de trois rencontres
- Procédure de frais de déplacement et gardiennage (si les rencontres étaient physiquement au CSS)

Aucune question des membres

Adopté.



## 7. ÉLECTIONS DES OFFICIERS POUR 2023-2024

Les membres se sont proposés pour les mandats suivants au sein du comité cette année, aucune opposition, les membres ont donc été élus:

Présidence : Isabelle Asselin  
Vice-présidence : Aucun  
Secrétaire, trésorière : Isabelle Doré  
Déléguée au comité de parents : Lédiane Métayer

Adopté

## 8. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE VIRTUELLE DU 24 MAI 2023

Le procès-verbal est approuvé par Mme Bourgelas, appuyé par Mme Peggy Roy.

## 9. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2023

Point 6, du p-v du 24 mai : Mme Létourneau confirme que le guide d'accompagnement pour les parents d'élèves EHDAA n'est pas encore prêt pour diffusion, mais le sera possiblement d'ici la fin de l'automne.

Point 8, du p-v du 24 mai : Mme Létourneau évoque la possibilité de tenir la visite et la dernière rencontre du comité directement au CFER cette année. Elle sondera les membres lors de la prochaine rencontre du comité.

## 10. FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL/GLOBAL DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD EN CE QUI CONCERNE L'ORGANISATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES HDAA

Mme Létourneau ouvre la discussion en nous expliquant la signification de l'acronyme EHDAA, elle nous informe du processus qui déterminera les services dont pourra bénéficier l'élève HDAA, en mentionnant que l'intégration en classe ordinaire est habituellement priorisée. Elle nous décrit la composition des 16 classes d'adaptation scolaire du territoire brièvement et nous mentionne les différents corps de métier de nos professionnels disponibles pour venir palier aux différents besoins de nos élèves, orthophonistes, psychologues, psychoéducateurs, conseillers en orientation, transport et service de garde. Nous avons également des ressources externes pouvant combler certaines ressources pouvant venir en aide au milieu scolaire lorsque nous sommes plus limités, CISSS, services psychosociaux.

Il y a quatre grandes lignes dans la trajectoire d'intervention du Centre de services scolaires :

- 1 – élève enseignant
- 2- élève-enseignant-parents
- 3- Équipe du plan d'intervention
- 4- Plan de service individualisés et intersectoriels (PSII)/TÉVA

Elle complète en nous disant comment la gestion des services se fait au primaire. La gestion des services est centralisée, le service complémentaire recueille les informations, les besoins pour déterminer les services à offrir aux élèves, pour composer les groupes (adaptation scolaire), etc.

Au secondaire, la gestion est décentralisée, c'est dans les écoles que les services et choix se font, à l'exception du CFA et TCTRP. Après l'inscription en février, les membres écoles planifient leurs besoins.

Aucune question



**11. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU PRIMAIRE 2023-2024**

Nous recevons une allocation du gouvernement pour le primaire – 6 304 929.12 \$ pour l'année 2023-2024

Plus les besoins ci-dessous qui ont été budgétés par les services complémentaires :

Cette année 2 ajouts de professionnels;

Classe d'adaptation 3 268 078.68 \$;

Orthopédagogie 2 027 647.30 \$;

Avec un déficit en fin d'année, nous devons donc prendre 1 065 408.24 \$ à même l'enveloppe du CSS pour combler les différents besoins des élèves.

Aucune question

**12. BILAN DES RESSOURCES CONSENTIES AUX ÉLÈVES HDAA AU SECONDAIRE 2023-2024**

Nous recevons une allocation du gouvernement pour le secondaire : 3 923 676.73 \$ pour 2023-2024

Plus les besoins ci-dessous qui ont été budgétés par les services complémentaires :

CFA et TRP – 781 540.80\$

Soutien aux élèves 1 469 255.03\$

Cheminement particulier 3 390 487.50\$

Avec un déficit en fin d'année, nous devons donc prendre 1 717 606\$ provenant de l'enveloppe du CSS pour combler les besoins des élèves.

Aucune question

**13. PRIORITÉS DES SERVICES ÉDUCATIFS – VOLT ADAPTATION SCOLAIRE, SERVICES COMPLÉMENTAIRE 2023-2024**

Mme Létourneau nous explique qu'avec le nombre grandissant de services à offrir aux élèves et le manque de main d'œuvre et de ressources disponibles, une nouvelle trajectoire a été établie pour combler les besoins en psychologie cette année. Le plan se veut le suivant :

École A – professionnel psycho en mesure de réaliser les interventions et évaluation ;

École B – professionnel rattaché, mais ne peut faire d'évaluation (est rattaché avec un psycho qui peut faire l'évaluation ou avoir un rôle/conseil);

École C – professionnel rattaché qui peut ne peut faire d'évaluation, celle-ci est faite par une ressource externe (clinique privée). Nous mettons en place ce nouveau système et nous le suivrons tout au long de l'année.

Comité expertise (nouvellement mis en place) – Pour les écoles qui vivent une situation particulière et ont besoin d'un œil nouveau pour répondre au besoin. Il est composé de divers membres clé œuvrant dans notre milieu.

**14. INVITATION DE LA PROTECTRICE RÉGIONALE DE L'ÉLÈVE**

Mme Létourneau nous informe d'une nouvelle entité mise en place pour répondre aux besoins des parents quant à certaines situations que vivent les enfants dans leur école. La Protectrice régionale nous convie à une rencontre virtuelle (ouverte à tous), le jeudi 2 novembre. Celle-ci nous détaillera les divers rôles de son mandat.



**15. MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS**

Mme Métayer nous avise qu'il n'y a aucun point qui aurait pu concerner le Comité EHDAA qui a été abordé lors du Comité de parents, ils ont eux aussi, eu l'invitation de la Protectrice régionale.

**16. AFFAIRES DIVERSES**

Aucun ajout n'a été fait.


**17. CALENDRIER DES RENCONTRE 2023-2024 ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 31 janvier 2024, Mme Létourneau propose que nous discussions de nouveau de la visite au CFER pour débiter la planification de celle-ci, dans l'éventualité où les membres souhaitent encore en faire la visite.

**18. FIN DE LA RENCONTRE**

La rencontre prend fin à 20h exactement, sous proposition de Mme Marilyn Bourgelas.

Adopté

  
Madame Isabelle Asselin, présidente

  
Isabelle Doré, secrétaire de réunion



REÇU  
29 NOV. 2023  
C.S.S. de la Côte-du-Sud